

4.2.4. Crustacés et Poissons

En Wallonie, quatre espèces de poissons figurent dans l'annexe II de la Directive Habitat. Il s'agit de la Loche de rivière (*Cobitis taenia*), de la Bouvière (*Rhodeus sericeus amarus*), de la Lampre de Planer (*Lampetra planeri*) et du Chabot (*Cottus gobio*). L'Ombre (*Thymalus thymalus*) et le barbeau (*Brabus barbus*) sont quant à eux repris dans l'annexe V de la même Directive. Toutes ces espèces, à l'exception de l'Ombre, sont présentes dans nos deux régions biogéographiques.

Le Saumon atlantique (*Salmo salar*) n'a pas été traité car...aucune population reproductrice n'a été détectée récemment en Wallonie malgré l'existence d'un programme de réintroduction (Saumon 2000).

Une espèce de crustacé figure également à l'annexe V ; Il s'agit de l'Écrevisse à pattes rouges (*Astacus astacus*).

Méthodologie

Données de base

Les informations recueillies sur les espèces et leurs habitats proviennent essentiellement de l'application (la base de données ?) « Aquabio », laquelle comprend toutes les données relatives à l'hydrobiologie recueillies par le SPW et ce, depuis 1957.

Les données provenant de tous les organismes agréés pour la pratique des pêches électriques en Wallonie (Universités, groupes d'étude, Parc Naturel Hautes-Fagnes-Eifel) y figurent également. Les données utilisées ont été récoltées durant la période de 2005 à 2012, mais un avis d'expert a également été émis sur d'anciennes données de manière à couvrir la totalité du territoire wallon.

Les informations relatives aux écrevisses et à leurs habitats proviennent de la BD « écrevisses » du DEMNA gérée par Roger Cammaerts. Elle comprend toutes les données anciennes (certaines antérieures à 1950) et actuelles sur la distribution de l'espèce. Les données issues des conventions avec la Theutois (?) sont également intégrées dans cette BD.

Répartition, distribution

Les aires de répartitions sont établies en compilant les données anciennes figurant dans Aquabio, les informations issues de la littérature (essentiellement « Atlas des poissons de Wallonie » Philipart & Vranken, 1983) ainsi que les données et couches cartographiques disponibles quant à la typologie piscicole en Wallonie (= habitat potentiel).

Populations

Les pêches électriques pratiquées en Wallonie fournissent des inventaires complets sur des secteurs du cours d'eau. Elles sont pratiquées sur des tronçons de 100 mètres, à raison de deux passages successifs, ce qui permet de tester l'efficacité de capture et donc la fiabilité de l'inventaire pour chaque espèce. Cette manière de procéder permet en outre d'évaluer, de manière fiable, la biomasse/hectare et la dynamique de la population dans un secteur de cours d'eau et ce pour chaque espèce concernée. Tous les inventaires sont réalisés en concordance avec la norme CEN ISO TC/230, décrivant les meilleures pratiques en pêche

électrique. Etant donné la grande variabilité des secteurs de rivières (faciès, typologie piscicole...), nous avons jugé inopportun d'extrapoler les données issues de ces inventaires à l'ensemble du linéaire du cours d'eau en terme de nombres d'individus. Nous avons opté plutôt, comme lors du rapportage réalisé en 2007, pour que les informations relatives aux populations de poissons soient exprimées en termes de superficies occupées par l'espèce.

Pour les écrevisses, Les échantillonnages sont réalisés de manière ponctuelle et visent à établir la présence/absence de l'espèce. Les populations sont donc impossibles à évaluer.

La superficie de l'habitat occupé par l'espèce est obtenue à partir des données écrevisses disponibles dans la BD.

Habitats

La superficie des habitats occupés par les espèces sont obtenues en compilant les cartes de distribution (observations directes et avis d'expert) et la couche du réseau hydrographique. Les secteurs correspondant aux habitats d'espèces (au sein des zones typologiques ad hoc) sont sélectionnés dans cette couche cartographique et leurs longueurs sont additionnées. La largeur moyenne des cours d'eau est fournie par les relevés hydromorphologiques disponibles pour ces secteurs dans l'application Aquabio.

Comme en Flandre (et comme préconisé actuellement par la CE), la qualité de l'habitat est appréciée en tenant compte de la fonctionnalité de l'ensemble de l'écosystème. Les paramètres considérés sont donc ceux utilisés pour la DCE (paramètres biologiques, physico-chimiques et hydromorphologiques). Ces paramètres présentent l'avantage de fournir des valeurs de référence et des normes harmonisées entre Etats Membres de l'UE.

La qualité de l'habitat cours d'eau est évaluée grâce au monitoring mis en œuvre pour la DCE en Wallonie cf habitat 3260.

Appréciation générale

L'évaluation de 2013 conduit à reconnaître un état de conservation favorable (FV) pour quatre espèces de poissons en région continentale.

En zone atlantique où globalement les masses d'eau sont plus dégradées, ces mêmes espèces sont soit dans un état inadéquat (U1) soit dans un mauvais état de conservation (U2).

Pour des raisons liées au statut taxonomique de l'espèce et au manque de prospection ciblée, l'état de conservation de la Bouvière (*Rhodeus sericeus amarus*) n'a pas été évalué.

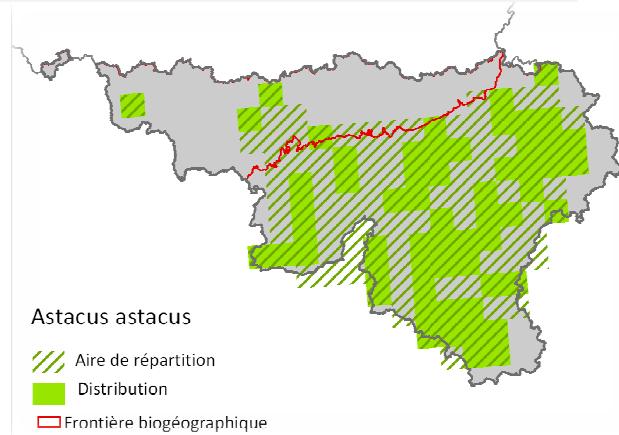
Celui de la Loche de rivière (*Cobitis taenia*) n'a également pu être estimé en raison de la faible détectabilité de l'espèce.

L'écrevisse indigène ou écrevisse à pattes rouges (*Astacus astacus*) est en situation mauvaise (U2) et menacée dans les deux zones biogéographiques.

Etant donné que la DCE impose une amélioration de la qualité des eaux et donc, de l'habitat aux échéances de 2015, 2021 ou 2027 (selon les objectifs environnementaux fixés dans les plans de gestion des districts hydrographiques), les pressions devraient être moindres au fil du temps et ont été estimées en fonction de cette évolution attendue.

Les perspectives devraient à priori s'avérer optimistes vu l'amélioration attendue de la qualité des cours d'eau, sauf nouvelles menaces inconnues actuellement (cf 2.7).

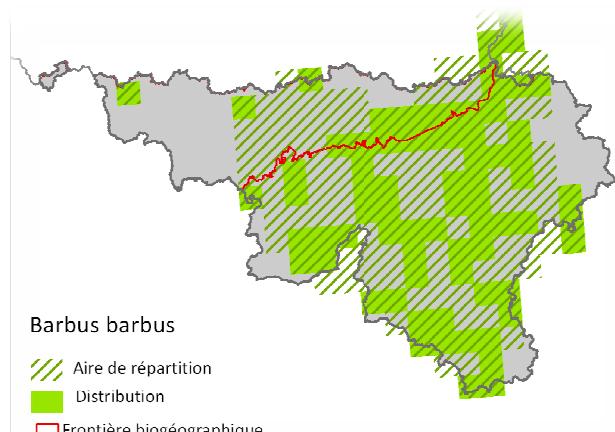
1091 – l’Écrevisse à pattes rouges *Astacus astacus* (Annexe V)



RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l'espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
ATL.	U2	U2	U2	U2	U2	-
CONT	FV	U2	FV	U2	U2	=
Facteurs explicatifs						

L’aire de répartition de l’Écrevisse à pattes rouges semble suffisante et correspond à l’étendue historique de l’espèce. En ce qui concerne les populations, il est impossible de faire la part entre les individus issus d’élevage et les populations naturelles. La présence de la peste de l’écревisse transmise par les écrevisses non indigènes rend les perspectives futures pour l’espèce assez mauvaises.

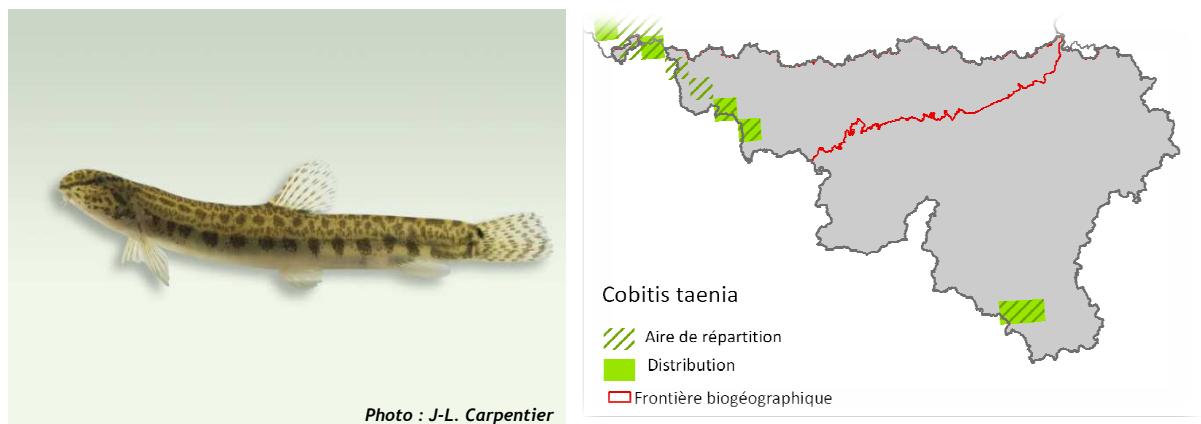
5085 – le Barbeau fluviatile Barbus barbus (Annexe V)



RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l'espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
ATL.	FV	U1	U1	U1	U1	-
CONT	FV	FV	FV	FV	FV	X
Facteurs explicatifs						

En zone continentale, le Barbeau est présent dans toutes les zones potentielles. Les pêches électriques réalisées montrent une dynamique des populations favorable et des biomasses comparables aux valeurs attendues au vu des données anciennes. En zone atlantique, L'espèce a étendu son aire de distribution en raison de rempoissonnements réussis, mais présente encore des biomasses trop faibles. Les perspectives futures y sont moins favorables en raison du fait que La qualité des cours d'eau est actuellement médiocre ou mauvaise et que l'on n'atteindra pas le bon état avant la fin de la décennie.

1149– la Loche de rivière *Cobitis taenia* (Annexe II)



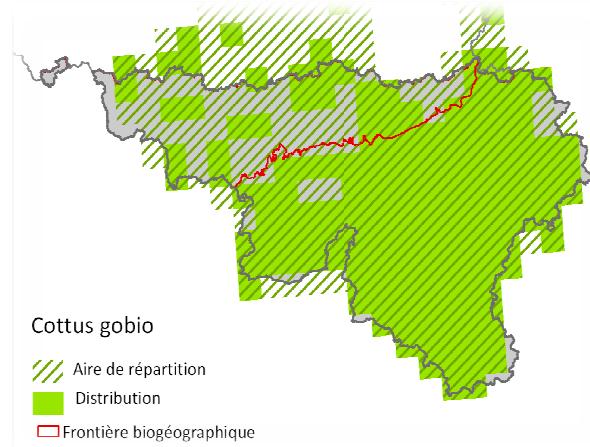
RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l'espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
ATL.	FV	X	U1	U1	U1	=
CONT	X	X	FV	X	X	

Facteurs explicatifs

La Loche de rivière a une répartition ponctuelle dans le bassin de l'Escaut wallon, ce qui était déjà attesté dans la littérature ancienne. Ses densités sont peu connues en Wallonie. La qualité des cours d'eau est mauvaise ou médiocre dans une grande partie des cours d'eau où l'espèce est présente. Au sud du pays, l'espèce a une répartition très ponctuelle : on en trouve très peu de mention dans la littérature. Les découvertes dans le bassin de la Semois sont récentes. Au vu de nos connaissances actuelles sur l'écologie de l'espèce, la qualité de l'habitat y semble suffisante.

1163– le Chabot

Cottus gobio (Annexe II)

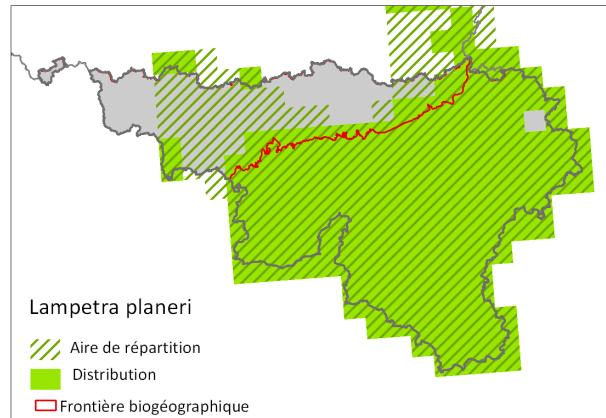


RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l'espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
ATL.	U1	U1	U1	U1	U1	=
CONT	FV	FV	FV	FV	FV	

Facteurs explicatifs

Le Chabot est en état favorable dans le sud de la Wallonie. Son aire de répartition correspond à l'aire ancienne et recouvre l'ensemble de l'habitat potentiel. L'espèce est répartie dans toutes les zones potentielles. Les pêches réalisées montrent une dynamique des populations favorable et une biomasse comparables aux valeurs attendues au vu des données anciennes. Enfin, ses habitats semblent satisfaisants tant du point de vue de leurs superficies que du point de vue de leurs qualités. En revanche dans le bassin de l'Escaut, l'espèce apparaît peu abondante et la qualité médiocre des cours d'eau n'augurent pas d'une amélioration de la situation avant la fin de la décennie et l'atteinte du bon état des masses d'eau.

1096– la Lamproie de Planer *Lampetra planeri* (Annexe II)

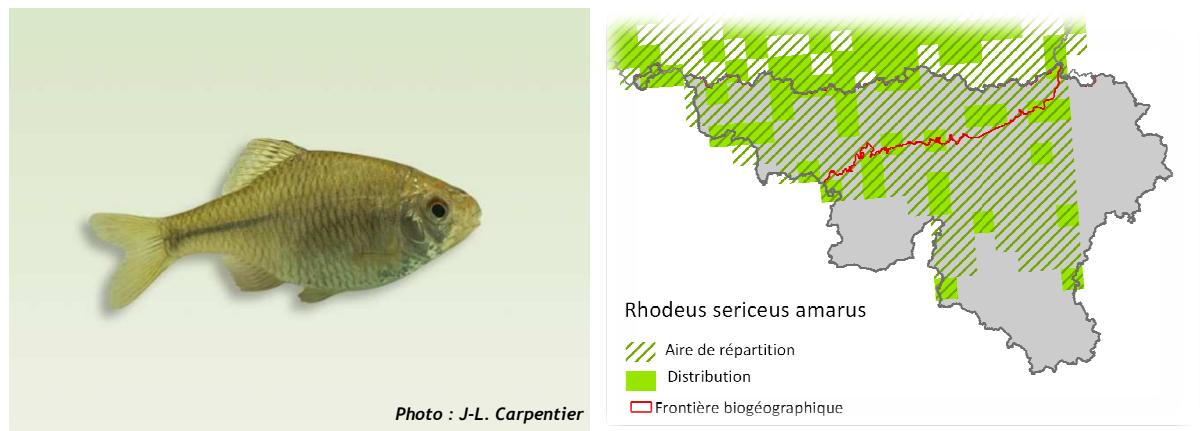


RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l'espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
ATL.	U1	U1	U2	U1	U2	=
CONT	FV	FV	FV	FV	FV	

Facteurs explicatifs

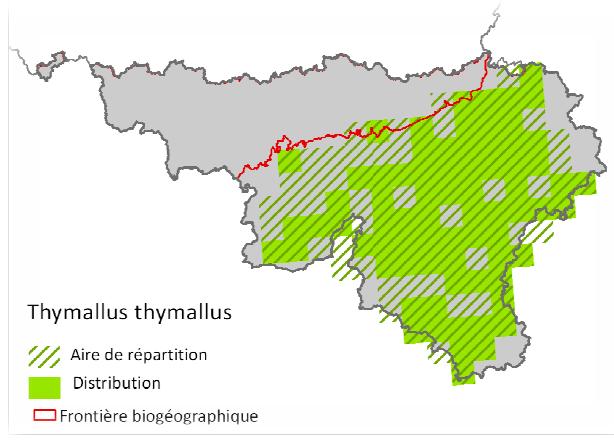
La Lamproie de Planer est potentiellement présente dans toutes les zones à truite, à ombre ou à barbeau de tous les cours d'eau wallons. En zone atlantique, l'espèce semble assez disséminée probablement en raison de la mauvaise qualité des cours d'eau. En zone continentale en revanche, l'espèce est répartie dans toutes les zones potentielles. Les pêches réalisées montrent une dynamique des populations favorable et une biomasse comparables aux valeurs attendues au vu des données anciennes.

1134– la Bouvière
Rhodeus sericeus amarus (Annexe II)



RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l'espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
ATL.	X	X	X	X	X	-
CONT	X	X	X	X	X	-
Facteurs explicatifs						
<p>Les données de Bouvière étant trop rares, il semble impossible d'inférer sur l'état de son aire de répartition, sur l'état de ses populations, sur la qualité des habitats ou sur les perspectives futures de l'espèce. La présence de bouvières asiatiques complique encore le diagnostic.</p>						

1109– l’Ombre commun *Thymallus thymallus* (Annexe V)



RBG	Aire de répartition	Population	Habitat de l’espèce	Perspectives futures	Évaluation globale	Tendance
CONT.	FV	FV	FV	FV	FV	=

Facteurs explicatifs

Présent uniquement en zone continentale, l’Ombre semble réparti dans toutes les zones potentielles. Les pêches réalisées montrent une dynamique des populations favorable et des biomasses comparables aux valeurs attendues au vu des données anciennes.